

L'ajournement

Alors comme lui, je suis un peu inquiet de l'interprétation qu'il faudrait donner à cette déclaration, et je crois comme lui que cela indique l'importance d'enchâsser dans la Constitution les droits linguistiques à l'éducation dans les langues officielles. C'est d'ailleurs l'objectif de ce gouvernement. Le premier ministre (M. Trudeau), en septembre passé, a soulevé cette question avec les premiers ministres des provinces, et moi aussi, en novembre passé, dans les discussions avec les ministres de l'éducation et encore avec les chartes des droits relatifs à la langue des minorités. Immédiatement avant Noël nous avons mis l'accent sur l'importance que nous attachons, nous, au niveau fédéral, à l'idée que les provinces acceptent ces droits très importants.

Comme le député l'a déjà signalé, il y a, au niveau fédéral, les accords avec les provinces en vue d'appuyer financièrement l'éducation en langue seconde et aussi, ce qui est très important, l'éducation des groupes minoritaires. Depuis que je suis devenu secrétaire d'État, je suis inquiet de la mise en application de ces accords, parce qu'il y a un manque de précisions relativement aux objectifs aussi aux critères, et alors il y a un manque d'évaluation et de comptabilité dans ces programmes.

Je crois que l'honorable député a souvent signalé, et d'ailleurs d'autres députés l'avaient signalé aussi, l'importance dans les négociations de préciser l'utilisation des fonds qui seront transférés aux provinces sur la base d'une formule visant les objectifs établis dans le programme. Et c'est pour cette raison que, dans mes négociations avec les provinces, j'espère que nous allons arriver à préciser les choses spécialement en ce qui a trait à la langue minoritaire. L'honorable député a décrit une formule, un programme, un moyen, une modalité de nous assurer que l'argent utilisé pour la réalisation de ces objectifs est vraiment utilisé à cette fin. Il ne s'agit pas simplement d'un transfert en principe, une théorie pour que les fonds soient utilisés pour la réalisation de n'importe quel objectif. Les objectifs fondamentaux de ces programmes, cela veut dire l'appui de l'éducation à la langue minoritaire.

Voilà, ce sont les négociations en cause. J'espère rencontrer encore le Conseil des ministres de l'éducation du Canada dans un avenir prochain. Il faut négocier le nouvel accord avant mars 1979, pour cinq ans, je l'espère.

[Traduction]

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je regrette d'informer le député qu'il a épuisé son temps de parole.

● (2212)

L'ÉLECTRICITÉ—TERRE-NEUVE—L'AIDE FÉDÉRALE
CONCERNANT LES PROJETS DE CENTRALES

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, le 21 février dernier, je posais au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) une question au sujet du projet de l'île Gull. Du 13 au 15 février, se tenait à Ottawa la conférence des grands vizirs. Les Canadiens ont pu voir à la télévision le grand spectacle que les premiers ministres

ont donné. À la conférence, deux questions précises dans le domaine de l'énergie ont fait l'objet de promesses aux Canadiens. On a alors promis la mise en œuvre du projet de l'île Gull au Labrador et d'un autre projet en Saskatchewan. Le communiqué de la conférence se moquait des gens: il énumérait douze autres projets auxquels on devait donner suite avant longtemps.

Cette annonce a suscité l'espoir qu'enfin le gouvernement avait décidé de réaliser un projet qui lui avait d'abord été soumis en mars 1974. À la lecture du communiqué émis par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le premier ministre de Terre-Neuve, nous nous sommes rendu compte que le projet de l'île Gull ne serait pas mis en route immédiatement, mais qu'une agence devait d'abord être instituée par le gouvernement de cette province et le gouvernement fédéral. On devait procéder à d'autres études pour déterminer si ce projet ou tout autre projet de l'Hydro Labrador était économiquement ou techniquement justifiable.

Quelle farce, monsieur l'Orateur. Ces études ont été effectuées il y a trois ans et la proposition a été faite au gouvernement il y a deux ans et cinq mois. Le seul résultat de cette conférence est la promesse de nouvelles études. L'un des faits saillants de la conférence a été la performance du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui s'est livré à une vaste fumisterie. Le bruit a couru dans tout le pays qu'il comptait créer un million d'emplois dans le secteur de l'énergie. Il est passé à la télévision et il a lu une liste de quarante projets qui entraîneraient la création d'un million d'emplois et donneraient immédiatement du travail au million de chômeurs canadiens.

L'un de ces projets était celui du port et du pipe-line de Kitimat qui a été annulé il y a déjà plusieurs jours. Cela démontre la malhonnêteté manifeste de sa démarche. Un autre de ces projets concernait la mise en valeur des ressources hydro-électriques de l'île Gull et la construction d'une ligne de transport à cet endroit. Les Canadiens naïfs n'avalent plus les promesses de Gillespie. Ils n'ont rien cru de tout cela et c'est heureux parce que tout ce discours n'était qu'un tissu de mensonges. On n'exécutera pas le projet de l'île Gull, pas plus que les 40 autres projets inscrits sur la liste. En fait, certains avaient déjà été amorcés. C'était un effort renversant et manifeste pour convaincre les gens que le gouvernement faisait quelque chose dans les domaines de l'emploi et de l'énergie alors qu'en fait il ne fait rien.

On a d'abord proposé le projet de l'île Gull au gouvernement en mars 1974. Il s'agissait d'aménager, au coût de 2.3 milliards de dollars, une centrale hydro-électrique productrice de 1800 mégawatts sur le cours inférieur du fleuve Churchill et de construire une ligne de transport jusqu'au détroit de Belle-Isle et un tunnel sous le détroit de Terre-Neuve. Terre-Neuve n'a pas d'autre source importante d'énergie hydro-électrique dans l'île et doit maintenant dépendre d'une électricité à base de vapeur produite par la combustion de pétrole qui coûte très cher. La réalisation de ce projet aurait évité à Terre-Neuve l'importation du pétrole requis pour être transformé en énergie. C'est donc une question d'intérêt national aussi bien que provincial.

[M. Roberts.]